

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00428

**PARTENARIATS FONDATIONS - PROGRAMME 2017-2019 DE PARTENARIAT
ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION
I3M.SE MINES SAINT-ETIENNE - AVENANT N°2**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel JACQUEMET, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 24 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191017-D20190042810

DATE D'AFFICHAGE :20191024

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

PARTENARIATS FONDATIONS - PROGRAMME 2017-2019 DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION I3M.SE MINES SAINT-ETIENNE - AVENANT N°2

Saint Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de la curiosité scientifique, de l'ouverture vers l'extérieur au sein de son territoire et plus particulièrement auprès des jeunes, étudiants et enseignants-chercheurs dans une logique de développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'initiative.

I-LE PROGRAMME DE PARTENARIAT ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION I3M.SE

Par délibération en date du 06 juillet 2017, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a adopté un cadre de programme de partenariat triennal avec la fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne. La Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne est un organisme sans but lucratif créé en 1946 et reconnu d'utilité publique en 1947. Elle a "pour but d'encourager et développer, à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, les études et recherches appliquées aux industries".

Le programme d'actions proposé par la Fondation en concordance avec les objectifs de Saint-Etienne Métropole s'articulait initialement autour de 2 axes :

- Entrepreneuriat étudiant,
- Développement international en particulier par la mobilité entrante mais aussi sortante.

Par ailleurs, en 2019, le soutien de la Métropole à la Rotonde transitera par la fondation afin de bénéficier de l'effet levier de cette dernière.

II-BILAN 2018

A°) Volet « Entrepreneuriat étudiant et développement international »

En 2018, le volet « accueil de professeurs étrangers en résidence » a été activé avec succès avec la résidence du professeur Anne Robertson de l'Université de Pittsburgh en Pennsylvanie, chercheuse de renommée internationale dans le domaine biomédical, notamment de la biomécanique appliquée aux maladies cardiovasculaires. Son séjour à Saint-Etienne a permis le démarrage d'un projet commun autour d'un système d'étude de la résistance des anévrismes cérébraux et les causes de leur développement. Le partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation a rendu possible l'acquisition d'un équipement scientifique pérenne et d'un logiciel pointu localisés au Centre Ingénierie et Santé en vue de la poursuite de travaux communs entre Pittsburgh et Saint-Etienne.

Concernant l'entrepreneuriat étudiant, les actions soutenues ont été les suivantes :

- Contribution au financement du Start'In Challenges, concours dédié à la création d'entreprises sur le bassin stéphanois, en collaboration avec l'Université Jean Monnet,
- Participation de 2 start-ups issues de Mines Saint-Etienne et de 15 élèves-ingénieurs au salon parisien VIVA TECHNOLOGY.

De même, dans le cadre du partenariat entre la Métropole et la Fondation, 17 000 € ont été consacrés à la mobilité internationale des élèves chercheurs de Mines Saint-Etienne. 34 mois de mobilités internationales ont ainsi pu être financés au sein d'établissements partenaires de renommée mondiale tels que Politecnico di Torino en Italie, Boston University aux Etats-Unis, Ecole polytechnique de Montréal au Canada, Nanyang Technological University à Singapour,...

Enfin, le soutien de la fondation I3M.SE Mine Saint-Etienne et de Saint-Etienne Métropole aura permis un renforcement de la communication sur les actions internationales et notamment, la préparation de l'entrée de Mines Saint-Etienne dans le classement international Times Higher Education World Universities Ranking en 2019.

A noter qu'en 2018, l'effet-levier a été supérieur à l'objectif du « 1€ pour 1€ » prévu dans la convention triennale 2017-2019 puisque, en contrepartie des 25 000 € versés par Saint-Etienne Métropole, la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne a consacré 32 881 € aux actions précitées en 2018.

B°) Volet « Diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle – Centre Pilote La Main à la Pâte »

Suite aux projets européens « Pollen » (2007 – 2009) puis « Fibonacci » (2010 - 2012) soutenus par le programme Sciences et Société de la commission européenne, un Centre Pilote La main à la pâte est né, à Saint-Etienne, en 2013. Les projets Pollen puis Fibonacci ont atteint l'objectif de créer, mettre en place et tester un processus de dissémination à grande échelle de l'éducation en sciences et mathématiques fondée sur l'investigation. Pour ce faire, un réseau a été constitué par 12 Centres de Référence (dont Saint-Étienne) basés sur les villes-pépinières Pollen. Saint-Étienne a assuré le tutorat de trois villes européennes (Bruxelles, Naples et Valencia) afin de les aider à déployer le même dispositif sur leur territoire respectif.

Le projet de Centre Pilote La main à la pâte poursuit le travail engagé et maintient l'expertise stéphanoise à l'échelle nationale et internationale sur les questions d'éducation aux sciences. Chaque semaine, ce sont plus de 10 000 élèves qui travaillent sur les sciences à l'école appuyés par un réseau de 650 malles pédagogiques itinérantes, des formations professionnelles auprès des enseignants, ainsi qu'un appui structurant d'étudiants de l'enseignement supérieur (programme ASTEP : accompagnement en science et technologie à l'école primaire).

En 2018, 7 zones anciennement accompagnées ont pérennisé le dispositif en équipant leurs écoles : REP + Seguin, REP Chambon, REP Montchovet, Saint-Etienne Est, Terrenoire, Roanne Ouest, Unieux. Sur l'ensemble des secteurs concernés, ce sont donc 500 enseignants soit environ 10 500 élèves, de la Petite Section au CM2, qui ont fait des sciences chaque semaine.

III- ACTIONS 2019

A°) Volet « Entrepreneuriat étudiant et développement international »

Dans la continuité des actions conduites en 2017 et 2018, le programme d'actions 2019 s'articule autour :

- Du financement de bourses de mobilités internationales pour les élèves ingénieurs de Mines Saint-Etienne pour un montant total de 30 000 €, ce sur la base d'une sélection rigoureuse qui combine des critères de mérite (excellence académique, solidité du projet de l'étudiant) et une politique de ciblage de partenariats prioritaires pour l'École,
- Du financement de bourses de mobilités internationales pour les doctorants au sein de régions cibles prioritaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sont prévus le financement de 14 mois de mobilité pour un montant de 7 000 €, avec notamment 2 mobilités en Italie du nord (Piémont et Lombardie) et 1 au Québec (Université McGill à Montréal), régions partenaires d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- De financement de résidences pour l'accueil de chercheurs internationaux avec comme finalité la production de contenu scientifique de haut niveau à même d'améliorer la place de l'école dans les grands classements internationaux. 4 résidences sont financées en 2019 pour un total cumulé de 5 mois d'accueil et un montant consolidé de 10 000 €. Les chercheurs lauréats émanent de l'Université de Puebla au Mexique, de Sherbrooke au Canada, et du Parana au Brésil et sont des experts mondiaux dans des domaines variés tels que les systèmes d'information, la biomédecine et le manufacturing,
- De l'accompagnement d'actions pour l'entrepreneuriat pour un montant total de 3 000 € avec notamment le soutien au Start'in Challenge (concours de start-ups) et au Winter Innovation Lab (semaine consacrée au prototypage pour les porteurs de projets) ainsi que la participation à des événements internationaux comme Viva Technologies et le CES de Las Vegas.

B°) Volet « Diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle – Centre Pilote La Main à la Pâte »

Les Centres pilotes La main à la pâte visent à fédérer les acteurs qui, sur un même territoire (une ville, une circonscription voire un département), œuvrent en faveur de l'enseignement des sciences.

La Rotonde assure la coordination du projet de Centre pilote La main à la pâte sur son territoire, aidé par un comité de pilotage restreint composé de représentants des principaux partenaires : l'Inspection d'Académie, l'École des Mines de Saint-Étienne, l'Université Jean Monnet, la Ville de Saint-Étienne, Saint Étienne Métropole, associées à la Ville de La Ricamarie, la Ville de Saint-Chamond.

Le document, joint au dossier, présente le programme d'actions 2019 du centre et le travail important qui se poursuit avec les écoles, collèges et lycées du territoire et dans le cadre du projet EXPLORA.

Dans ce contexte, la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne sollicite la Métropole pour l'attribution d'une subvention de 25 000 € pour l'année 2019 à titre de contribution au programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole dans le cadre d'une convention de partenariat triennale pour la période 2017-2019 ainsi que l'attribution d'une subvention de 20 000 € à titre de contribution au CSTI La Rotonde, centre-pilote La Main à la Pâte dans le cadre d'une convention de partenariat pour l'année 2019.

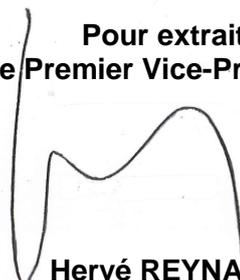
Il convient de souligner que la convention entre la Fondation pour l'Education aux Sciences La Main à la Pâte et les partenaires locaux dont Saint-Etienne Métropole arrivant à échéance, il y a également lieu de la renouveler pour la période 2019-2022. Cette convention régit, sur le plan local, les objectifs du Centre Pilote La Main à la Pâte, les moyens attendus, le mode de coordination et de pilotage du Centre Pilote ainsi que les engagements des différents partenaires.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 25 000 € à la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne pour l'année 2019 au titre du programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole pour la période 2017-2019 ;**
- **approuve le projet d'avenant n°2 à la convention triennale 2017-2019 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne actant le versement de la subvention précitée ;**
- **autorise le versement d'une subvention de 20 000 € à la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne pour l'année 2019 au titre du Centre Pilote La Main à la Pâte, projet coordonné par le CSTI La Rotonde ;**
- **approuve le projet de convention 2019 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation I3M.SE Mines Saint-Etienne actant le versement de la subvention versée au titre du Centre Pilote La Main à la Pâte, projet coordonné par le CSTI La Rotonde ;**
- **approuve le projet de convention Centre-Pilote La Main à la Pâte Saint-Etienne Loire 2019-2022 entre la Fondation pour l'Education à la Science Main à la Pâte et les différents partenaires locaux dont Saint-Etienne Métropole ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention triennale 2017-2019, la convention 2019 permettant le versement des subventions ainsi que la convention-cadre Centre-Pilote la Main à la Pâte Saint-Etienne Loire 2019-2022 et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement sur le compte INUM204 – SUFLI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD